

# Plan de gestion de l'omble de fontaine 2020

BILAN 2026

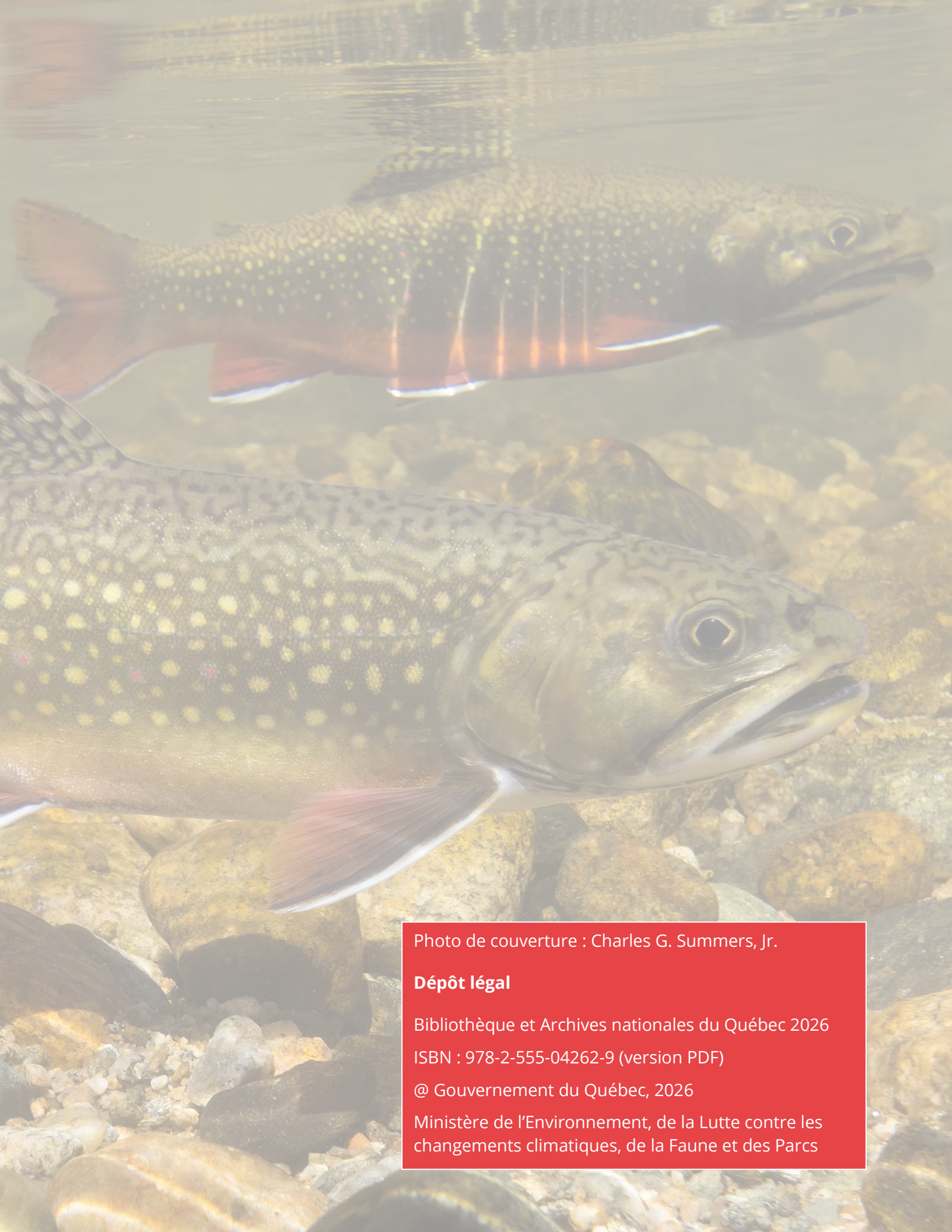


Photo de couverture : Charles G. Summers, Jr.

**Dépôt légal**

Bibliothèque et Archives nationales du Québec 2026

ISBN : 978-2-555-04262-9 (version PDF)

@ Gouvernement du Québec, 2026

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les  
changements climatiques, de la Faune et des Parcs

## Contexte

L'omble de fontaine (*Salvelinus fontinalis*), aussi appelée « truite mouchetée », est l'espèce vedette de la pêche récréative au Québec. Présent presque partout dans la province, il génère des retombées économiques importantes tout en initiant la relève.

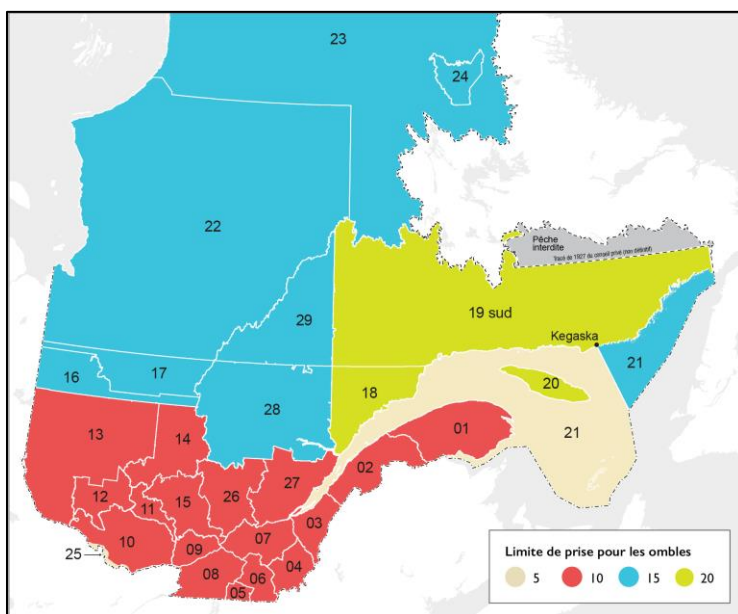
En 2020, le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) a constaté que 50 % des populations d'omble de fontaine étaient en état de surexploitation au Québec. Pour remédier à la situation, le premier [Plan de gestion de l'omble de fontaine au Québec](#) a été élaboré. Ce plan s'appuie sur six grandes orientations visant à améliorer la gestion de cette espèce, de son habitat et de son exploitation pour maintenir des populations d'omble de fontaine en santé et une belle qualité de pêche.

Ce bilan brosse le portrait des principales actions menées au cours des cinq premières années de mise en œuvre du plan de gestion.

## Actions réalisées

### Réviser la réglementation

Afin de diminuer le prélèvement par la pêche et simplifier la réglementation, des modifications ont été apportées aux limites de prise quotidiennes et aux périodes de pêche dans certaines zones. La limite de prise a été réduite dans 10 zones ou parties de zone. De plus, les dates d'ouverture et de fermeture ont été harmonisées entre les zones ou avec les périodes de pêche au touladi. L'ensemble de la réglementation applicable est disponible sur [Québec.ca](http://Quebec.ca).



## Ajuster les quotas annuels dans les territoires fauniques

La gestion de la pêche par quotas annuels dans les territoires fauniques structurés (TFS) permet d'éviter la surexploitation en limitant le prélèvement en fonction de la productivité naturelle de chaque plan d'eau. Les données d'exploitation récoltées par les gestionnaires de ces territoires permettent de suivre l'évolution de la qualité de pêche et d'ajuster le prélèvement au besoin. Le travail de révision des quotas annuels de pêche se poursuit afin de favoriser le maintien d'une belle qualité de pêche et des retombées économiques qui en découlent.

## Élaborer et mettre à jour des plans d'ensemencement

Les [plans d'ensemencement pour les zecs et les réserves fauniques](#) sont un outil efficace pour encadrer les ensemencements dans ces territoires, assurer leur rentabilité et protéger les populations naturelles. Amorcés en 2013, ces plans sont élaborés conjointement avec les gestionnaires de chaque territoire. Dans les dernières années, plusieurs nouveaux plans ont été rédigés et publiés. Il faut toutefois continuer d'investir des efforts afin que tous les territoires puissent en bénéficier.

## Validation et cartographie des populations en allopatrie

L'allopatrie<sup>1</sup> de l'omble de fontaine est unique au Québec et permet d'offrir des rendements de pêche exceptionnels. Afin d'assurer leur protection contre l'introduction d'autres espèces, la surexploitation ou la dégradation de leur habitat, il faut d'abord identifier ces populations. Pour ce faire, la validation de l'allopatrie par l'analyse de l'ADN environnemental (ADNe)<sup>2</sup> a été réalisée dans 110 lacs répartis dans six régions du Québec, souvent en collaboration avec des organismes partenaires. En complément, la consolidation d'une cartographie fine des populations en allopatrie, dotée d'une base de données bonifiée, outillera le Ministère et ses partenaires dans l'évaluation des priorités de protection et d'intervention. Cette cartographie facilitera également la mise à jour en continu du statut allopatrique des plans d'eau en parallèle avec les projets de validation par ADNe.



---

1 Population d'omble de fontaine dans un plan d'eau où elle est la seule espèce de poisson établie.

2 Approche de laboratoire qui permet d'identifier les espèces présentes dans un endroit particulier, comme un plan d'eau, en analysant le matériel génétique libéré par les organismes dans leur environnement.

## **Déployer une plateforme Web pour régulariser le processus de délivrance des permis d'ensemencement**

Cette nouvelle plateforme Web cartographique permet aux aquaculteurs et aux gestionnaires de TFS de déposer facilement leurs demandes de permis d'ensemencement pour toutes les espèces. Une analyse semi-automatique permet de délivrer rapidement les permis visant l'omble de fontaine, ce qui évite d'alourdir la démarche administrative tout en assurant le respect de la réglementation en vigueur pour protéger les populations naturelles. Les données recueillies sont également saisies dans une base de données provinciale, ce qui facilite la réalisation de portraits des ensemencements au Québec. Pour plus d'information, contactez le bureau de la [direction de la gestion de la faune](#) de votre région.

## **Diffuser le guide d'utilisation de la roténone**

L'introduction d'autres espèces dans les lacs à omble de fontaine est une menace importante pour nos écosystèmes. Le [Bilan des projets de restauration à la roténone](#)<sup>3</sup> a démontré que lorsque certaines conditions sont réunies, cet aménagement peut s'avérer efficace pour rétablir la productivité naturelle d'un lac abritant autrefois une population en allopatrie. Le [Guide d'utilisation de la roténone](#) vise à outiller les promoteurs intéressés à réaliser un tel aménagement.

## **Publier un guide diagnostic pré-aménagement pour les populations en lac**

Le [Bilan des aménagements de l'habitat de l'omble de fontaine au Québec](#) a démontré que les aménagements ne permettent pas toujours d'améliorer la qualité de la pêche récréative. L'évaluation inadéquate des problématiques d'habitat et des facteurs limitant la productivité est une des hypothèses qui expliquent ce constat. Le [Guide diagnostique pour l'évaluation d'un lac à omble de fontaine avant un aménagement d'habitat](#) présente les principaux facteurs qui influencent les rendements ou la qualité de la pêche. Il propose des protocoles pour caractériser les différents éléments de l'habitat et des outils diagnostiques pour évaluer les possibilités d'aménagement.

## **Mieux protéger l'habitat lors des périodes critiques**

La réalisation d'activités dans l'habitat du poisson est susceptible de perturber des phases essentielles de son cycle de vie (migration, fraie, incubation des œufs, période d'alevinage). Ces périodes critiques doivent donc être prises en compte lors de l'autorisation d'activités. La révision des périodes de réalisation de travaux dans l'habitat du poisson apportera une plus grande cohérence à l'échelle de la province et une meilleure protection de l'habitat et des populations d'omble de fontaine.

---

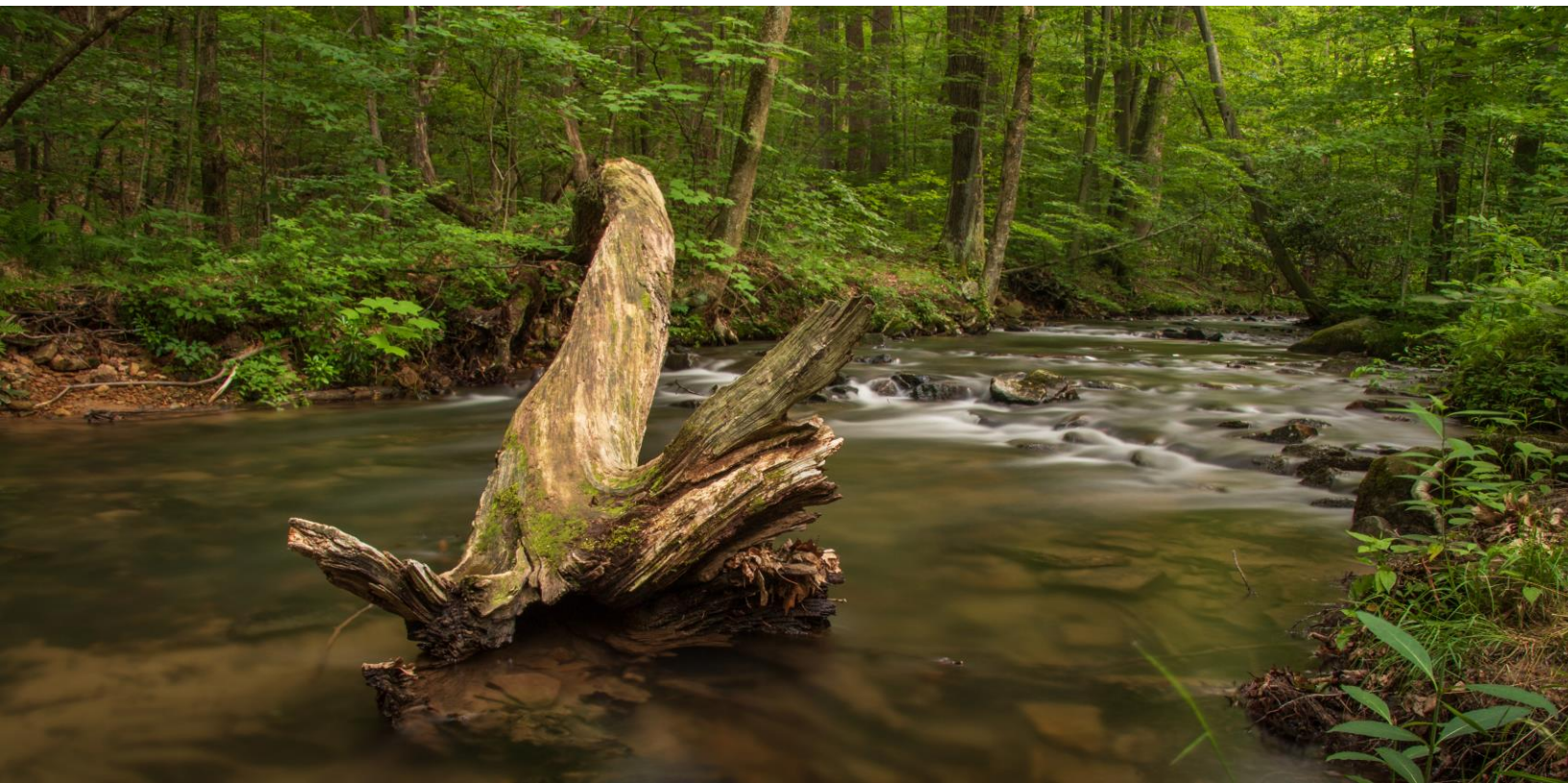
3 Méthode de restauration visant l'éradication des poissons indésirables introduits dans un plan d'eau.

## Structurer un réseau d'inventaires en lacs

Le [réseau de suivi provincial pour l'omble de fontaine](#) suit l'évolution, dans le temps, de l'état des populations vivant dans des lacs du Québec. Depuis 2020, environ 125 lacs situés sur le territoire libre et dans les TFS, répartis dans toutes les zones de pêche, sont inventoriés tous les cinq ou dix ans. Ce réseau permet d'évaluer l'efficacité des mesures de gestion, de mieux comprendre la dynamique et la variabilité naturelles des populations ainsi que la relation entre les indicateurs de pêche et l'état des populations.

## Soutenir le programme Amélioration de la qualité des habitats aquatiques

Une entente avec la Fondation pour la biodiversité et la faune du Québec (FBFQ) a permis de bonifier le programme Amélioration de la qualité des habitats aquatique ([AQHA](#)). Le fonds pour l'omble de fontaine finance des projets visant à valider ou à protéger l'allopatrie, y compris la restauration à la roténone, à favoriser la connectivité des habitats et à améliorer les pratiques d'aménagement. Plus de 1,8 million de dollars ont été investis dans des projets, et un forum sur les aménagements pour l'omble de fontaine a été organisé par la FBFQ. Cette entente a d'ailleurs été reconduite pour deux ans en février 2026 grâce au financement accordé dans le cadre du [Plan nature 2030](#).



## Sensibilisation

### Saines pratiques de remise à l'eau

Tous les pêcheurs font de la remise à l'eau et l'omble de fontaine y est particulièrement sensible. Une bonne compréhension des conditions favorables à sa survie et l'application des [bonnes techniques](#) peuvent limiter l'impact de cette pratique sur les populations. Différents outils de sensibilisation (affiches, dépliants, vidéos) touchant les bonnes pratiques et les effets de la remise à l'eau sont disponibles pour informer et conscientiser les pêcheurs.

### Espèces envahissantes

L'introduction d'espèces dans les lacs à omble de fontaine, qu'elles soient exotiques ou indigènes au Québec, cause des dommages majeurs et irréversibles à la biodiversité et à la qualité de la pêche. Le [programme Stations de nettoyage d'embarcations](#) encourage l'installation ou la réfection de stations pour lutter contre les espèces exotiques envahissantes et les organismes pathogènes de la faune aquatique en finançant les projets admissibles. Une campagne de communication a eu lieu et différents outils de sensibilisation ont été produits et distribués pour sensibiliser la clientèle aux risques et aux [bonnes pratiques](#) liées aux espèces envahissantes.

### Statistiques de pêche dans les territoires fauniques structurés

Les pêcheurs sont des acteurs clés pour la récolte des données d'exploitation dans les TFS qui permettent le suivi des activités et le respect de la productivité des plans d'eau. Il est donc essentiel de les sensibiliser à l'importance de [déclarer adéquatement leurs résultats de pêche](#). À cette fin, des dépliants sont disponibles pour la clientèle et des affiches ont été distribuées aux gestionnaires de territoires pour les hébergements et les postes d'accueil.





## Actions en cours

### Produire un guide des méthodes de pêche

L'omble de fontaine est l'espèce la plus recherchée par les pêcheurs québécois et l'espèce privilégiée pour initier la relève. Pour améliorer l'expérience de pêche, favoriser la mise en valeur de l'espèce et attirer de nouveaux adeptes, un guide sur les bonnes techniques de pêche (où et comment pêcher selon la saison, leurres et accessoires recommandés, montage, etc.) sera distribué. Les non-initiés, tout comme les adeptes aguerris, pourront profiter d'une expérience de pêche réussie grâce à cette information.

### Améliorer la qualité des données d'exploitation récoltées dans les territoires fauniques structurés

Pour réaliser un bon suivi de l'exploitation de l'omble de fontaine, il importe que les données récoltées dans les TFS soient justes et uniformes à l'échelle de la province. À la suite d'une réflexion interne ayant mené à la standardisation des données requises pour le suivi de l'exploitation, des formulaires seront mis à la disposition des gestionnaires de TFS pour faciliter la récolte des données auprès de leur clientèle. Le développement d'une plateforme Web, complémentaire à la plateforme pour les permis d'ensemencement, est également en cours afin de faciliter et uniformiser la récolte des données d'exploitation par la pêche, faciliter le suivi en cours de saisie et accélérer la reddition de comptes annuelle auprès du Ministère. Plus d'informations seront éventuellement disponibles sur ce projet.

## **Documenter l'importance et l'utilisation des petits cours d'eau par l'omble de fontaine en milieu forestier**

L'importance de la bande riveraine est critique dans les petits cours d'eau permanents et intermittents, particulièrement en tête de bassin versant. Réalisé en collaboration avec la Chaire de recherche sur les espèces aquatiques exploitées (CREAE), un projet vise à parfaire les connaissances sur l'utilisation des petits cours d'eau forestiers par l'omble de fontaine, ainsi que sur les caractéristiques qui déterminent leur utilisation. L'identification des éléments favorisant la présence de l'omble de fontaine dans ces petits cours d'eau et l'élaboration de méthodes de caractérisation permettront de définir les actions de protection à réaliser.

## **Mieux comprendre l'influence des paramètres d'habitat sur la productivité naturelle**

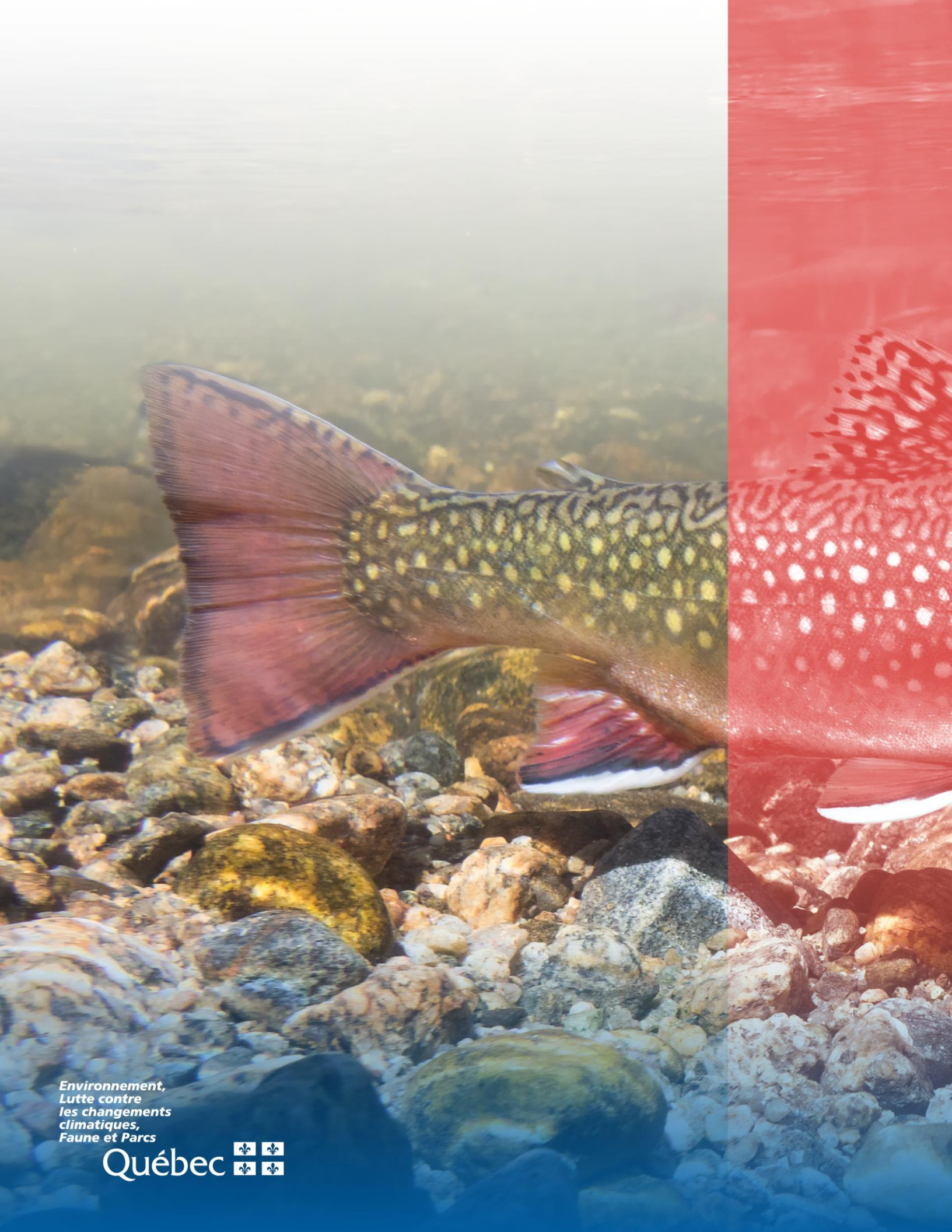
Réalisé en collaboration avec la CREAE, ce projet vise à mieux comprendre l'influence des caractéristiques de l'habitat à différentes échelles spatiales sur la productivité naturelle de l'omble de fontaine. Des modèles théoriques permettant d'estimer les rendements et les abondances attendus seront ainsi élaborés. Ces modèles permettront d'appuyer l'ajustement des quotas annuels d'exploitation dans les TFS et d'actualiser les points de référence permettant de poser un diagnostic sur l'état des populations.

## **Identifier, caractériser et évaluer les ponceaux problématiques**

Un projet pilote visant les ponceaux qui compromettent la libre circulation du poisson est en cours. Les [données LiDAR](#) seront utilisées pour localiser les ponceaux problématiques à grande échelle spatiale. Ceux-ci seront ensuite caractérisés à l'aide d'un protocole normalisé en cours d'élaboration. Le déploiement de cette approche dans l'ensemble de la province facilitera l'identification des ponceaux problématiques et permettra de prioriser les interventions pour améliorer la connectivité des habitats essentiels à l'omble de fontaine en milieu forestier. En parallèle, un comité d'experts (ministère des Ressources naturelles et des Forêts, MELCCFP et Pêches et Océans Canada) évalue actuellement l'efficacité du Règlement sur l'aménagement durable des forêts du domaine de l'État pour protéger le libre passage du poisson.

## **Conclusion**

Bien que plusieurs actions importantes aient été entreprises depuis 2020, plus de cinq années d'efforts seront nécessaires avant que l'état des populations d'omble de fontaine ne s'améliore de façon significative. Le plan de gestion a permis de constater que, malgré l'omniprésence de cette espèce sur le territoire québécois, elle n'est pas aussi résiliente qu'on le croyait. Il importe donc de préserver cette richesse inestimable pour le bonheur des pêcheurs, petits et grands, et pour la qualité de nos écosystèmes. Pour une liste complète des orientations et des objectifs prévus, consultez le [Plan de gestion de l'omble de fontaine 2020](#).



Environnement,  
Lutte contre  
les changements  
climatiques,  
Faune et Parcs

Québec    
 